

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 80 (2008)

Heft: 4

Artikel: Un politicien en croisade

Autor: Gobbo, Stéphane

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-130158>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un politicien en croisade

Pour le conseiller national vaudois Roger Nordmann, la politique climatique est étroitement corrélée avec l'efficacité énergétique des bâtiments. Rencontre avec un socialiste qui croit en la convergence entre écologie et social et défend vertement les énergies renouvelables.

«On est mauvais dans l'utilisation des énergies renouvelables!» Le Vaudois Roger Nordmann, conseiller national socialiste et membre de la Commission de l'environnement, de l'énergie et de l'aménagement du territoire, n'hésite pas à être critique lorsqu'il évoque la politique fédérale en matière d'économie d'énergie dans le bâtiment. Mais même s'il explique que la Suisse a raté le virage des énergies renouvelables et tente tant bien que mal de rattraper le train en marche, il insiste sur un domaine dans lequel «on est relativement bons»: l'isolation. D'une part parce qu'après la crise pétrolière de 1973, certains efforts ont été faits. Mais surtout parce que les concepts développés par le label Minergie sont, au niveau mondial, à la pointe. Il s'agit dès lors de les généraliser. «Les gens auront en effet encore besoin d'un logement dans trente ans, et moins ils payeront pour le chauffer, plus ils seront contents...»

Concrètement, explique Roger Nordmann afin de résumer la politique fédérale, la Confédération s'est engagée à appliquer le protocole de Kyoto, donc à réduire de 8% ses émissions de gaz à effets de serre et de le faire pour l'essentiel dans le secteur du CO₂. Un objectif qui passe par une réduction non seulement des carburants, mais aussi des combustibles. Et si, pour les seconds, l'engagement est en train d'être atteint, pour les premiers «c'est une catastrophe». Le chemin est donc encore long.

Effort d'isolation

La politique climatique est étroitement corrélée avec l'efficacité énergétique des bâtiments et la réduction de la dépendance aux énergies non renouvelables. Dans le secteur de la construction, les objectifs principaux sont dès lors la réduction de la consommation d'énergies non renouvelables, essentiellement le pétrole et le gaz et, dans une moindre mesure, l'électricité. Ce qui implique donc une augmentation de la part des énergies renouvelables et un effort supplémentaire d'isolation. Suite à l'application du protocole de Kyoto d'ici l'horizon 2012, l'Union européenne – par conséquent aussi la Suisse, accords bilatéraux obligent – vise pour les années 2013-2020 une réduction de 20% des émissions de CO₂ par rapport à 1990, voire de 30% si tous les autres grands pays industrialisés s'y engagent également.

L'isolation de l'enveloppe (murs, toits, fenêtres, sols) contre le froid et le chaud ainsi que l'aération sont les points les plus importants lorsque l'on parle des enjeux principaux qui attendent le secteur du bâtiment. L'aération étant une grosse source de perte, il est par exemple primordial d'éviter de sortir de l'air chaud sans récupérer la chaleur. Dans le même temps, il est important de réduire, pour le chauffage, l'apport d'énergies extérieures dites commerciales, au profit par conséquent d'énergies non commerciales comme le solaire et la géothermie. La Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie a d'ailleurs adopté en avril de nouvelles normes («MOPEC»)

qui doivent être mises en œuvre par les cantons (infos sur www.endk.ch). Des normes qui sont proches des standards Minergie de base. Le conseiller national en profite pour souligner l'importance d'une réflexion en matière d'aménagement du territoire: «Construire une villa Minergie c'est bien, mais faire tous les jours 30 km aller et 30 km retour en voiture pour aller travailler, ça annule complètement l'effet...» Raison pour laquelle la mobilité, autre secteur clé avec le bâtiment, doit devenir à moyen terme plus efficace.

Efficacité énergétique

Les normes édictées par les Mopec devraient donc aboutir, aux alentours de 2010, à l'application des standards Minergie dans tous les cantons. «Mais ces nouvelles normes auraient dues être appliquées il y a longtemps déjà», regrette Roger Nordmann. «Car on parle ici simplement du label Minergie de base; on ne parle même pas de Minergie-P ou P-Eco...» Et le politicien de souligner que construire Minergie est aujourd'hui rentable, les légers surcoûts étant largement compensés par les économies d'énergie. Mais si le but de la politique fédérale est de permettre aux nouvelles constructions d'avoir la plus grande efficacité énergétique, il est un autre secteur primordial, celui de la rénovation. L'assainissement des bâtiments existants – principalement l'isolation évoquée plus haut – est d'ailleurs pour beaucoup de sociétés coopératives d'habitation le nerf de la guerre.

«Aujourd'hui, par sa seule existence, un bâtiment consomme passablement d'énergie», explique le socialiste. Des énergies comme celles utilisées pour les appareils ménagers, d'où l'importance pour les propriétaires d'investir dans des installations de classe A, peu gourmandes. Dans cette optique, la Confédération est d'ailleurs en train de renforcer les normes pour les moteurs de ventilation, les installations de cuisine et l'éclairage, bref tout ce qui fait que les bâtiments consomment trop d'électricité. «Quand on assainit ou quand on construit, il est décisif de tenir compte non seulement de la consommation de chaleur, mais aussi de la consommation d'électricité», insiste Roger Nordmann.

La taxe CO₂

Autre enjeu de taille, celui de la taxe CO₂, visant à inciter les entreprises et les privés à utiliser de manière plus efficace les combustibles fossiles (mazout, gaz) et à investir dans les énergies renouvelables. Actuellement, elle est de 3 centimes et est restituée à la population et aux entreprises à raison de 46 francs par an et par habitant; en 2010, elle sera probablement de 9 centimes. Or, trois partis – le Parti socialiste, les Verts et le Parti démocrate-chrétien – souhaiteraient utiliser cette somme pour un programme d'assainissement des bâtiments. «Mais c'est très difficile d'obtenir une majorité», concède Roger Nordmann. «Ce



Roger Nordmann.

qu'on aimerait faire, dans le cadre d'une sous-commission, c'est affecter le produit de la taxe CO₂ à l'assainissement des bâtiments». Un aspect accessoire de ce projet est intéressant pour les coopératives: celles qui s'engagent à assainir leur parc de bâtiments dans une démarche cohérente pourraient obtenir une exemption de la taxe CO₂, comme certaines entreprises.

Si ce projet est accepté, cela permettrait par contre de mettre chaque année 200 millions de francs à la disposition des cantons, une somme qui pourrait alors être redistribuée pour subventionner les propriétaires souhaitant assainir leurs immeubles de manière durable. «Ceux qui ne se contentent pas d'un coup de pinceau et d'un remplace-

ment des fenêtres», sourit Roger Nordmann, «mais réfléchissent à un vrai assainissement énergétique. On essaye de faire passer cette idée mais on rencontre beaucoup de difficultés. L'Union démocratique du centre et les Radicaux y sont pour l'heure opposés et demandent même la suppression de la taxe CO₂; je ne vois dès lors pas comment ils veulent mener une politique climatique en Suisse... La Fondation du centime climatique, qui est très bureaucratique et a quand même été fondée pour torpiller la politique climatique, et les milieux pétroliers s'y opposent également.»

Ecologie et social

Lorsqu'on lui demande quelle est pour lui la politique idéale à mener à long terme, Roger Nordmann est clair. Pour lui, les bâtiments doivent devenir autosuffisants dans le futur. «Par la combinaison de la géothermie, du solaire passif, des capteurs solaires et du photovoltaïque, ils devraient couvrir leur propre consommation énergétique tout en étant liés au réseau: quand ils produisent plus qu'ils ne consomment, le surplus irait directement dans le réseau, dans le cas contraire, ils pomperaient ce qui leur manque. Aujourd'hui, on sait déjà construire des bâtiments zéro énergie, des immeubles ou des villas individuelles qui ont un solde positif.» En guise d'exemple, il est notamment possible de citer les lauréats des Prix solaires suisses 2008, comme cet immeuble locatif de Staufen, en Argovie, datant des années 60 et qui a été entièrement assaini afin que sa consommation d'énergies commerciales soit réduite de 87% pour un investissement de 100 000 francs par apparte-

Une solution: le couplage chaleur-force

Le 16 avril dernier, Roger Nordmann était l'invité de l'Association suisse pour l'habitat. L'occasion pour le conseiller national vaudois d'évoquer les grandes lignes de la politique fédérale et intercantonale en matière d'économie d'énergie dans le bâtiment (lire ci-contre). Lui qui milite notamment pour la redistribution de la taxe CO₂ en faveur des propriétaires qui s'engageraient à assainir leur parc immobilier avec des critères écologiques a profité de son intervention pour évoquer le couplage chaleur-force, qui pourrait notamment être intéressant pour les sociétés coopératives d'habitation. Lesquelles pourraient même devenir des interlocuteurs privilégiés pour la Confédération, car elles agissent sur le long terme et possèdent une philosophie sociale qui en fait les acteurs idéaux en matière d'assainissement durable des bâtiments.

En ce qui concerne le couplage chaleur-force, il s'agit d'une solution évitant de griller des matières comme du gaz naturel ou de l'essence uniquement pour faire de la chaleur. «Actuellement, pour 100 unités de mazout, vous avez 10% de perte et 90% de chaleur utile; même beaucoup plus de déperdition si votre immeuble est mal isolé. Dans le cas d'un couplage chaleur-force, votre chaudière est liée à une turbine produisant 30% d'électricité; avec les 10% de perte, il vous reste donc 60% de chaleur. Les 30% d'électricité peuvent par contre être utilisés pour une pompe à chaleur située soit dans votre immeuble, soit dans un édifice voisin. Une pompe à chaleur qui produit quant à elle 120% de chaleur. Au final, pour 100 unités de mazout, vous obtenez donc 180% de chaleur, ce qui vous permet de chauffer deux immeubles. Cette option est donc une bonne alternative, dans tous les cas de figure où on ne peut pas renoncer au mazout, pour les coopératives qui gèrent souvent plusieurs objets dans un même quartier.» SGO



Prix Solaire Suisse 2008 de l'Agence Solaire Suisse

ment. «Ce qui n'est pas très cher par rapport à ce que vous économisez en frais de chauffage, sans parler de l'amélioration de la qualité de vie», s'enthousiasme Roger Nordmann. Autre exemple, une villa individuelle à Riehn (Bâle), construite selon le modèle allemand PlusEnergieHaus et qui injecte 27 kw/h dans le réseau.

Avant de conclure, le conseiller national insiste encore sur la rentabilité du solaire thermique, utilisé pour la préparation de l'eau chaude et du chauffage. Dans le cadre

d'une rénovation où la toiture doit être refaite, il est par exemple intéressant de remplacer directement les tuiles par des panneaux solaires. «Mais ma conclusion, ce qui me tient particulièrement à cœur, c'est la convergence entre écologie et social.» Une convergence dont les coopératives pourraient devenir un symbole.

Texte: **Stéphane Gobbo**

PHOTOS ROGER NORDMANN: © SENN & STAHL

PUBLICITÉ

Maîtrise + Fédérale

DUCA S.A.

plâtrerie - peinture
papiers peints
staff et décoration

isolation façades
plafonds
suspendus et
cloisons légères

Chemin de la Chapelle 2 - Z.I. Vernand Bel-Air - 1033 Cheseaux-sur-Lausanne
Téléphone 021 648 26 17 - Fax 021 648 46 37 - e-mail: ducasa@bluewin.ch